

Bonsoir à tous, bienvenue à notre Assemblée Générale, cette A.G. concerne la saison sportive écoulée 2016-2017 (1er septembre 2016 au 31 août 2017).

- Activité du Club pour la Saison 2016-2017

Une activité stable pour cette saison, avec une affluence plus marquée en fin d'après midi et soirée. C'est le résultat de la suppression d'une grande partie des horaires en 3 X 8 et 2 X 9.

Une ouverture du lundi au vendredi, de 8h30 à 21h00, en moyenne cela fait 12h pendant 5 jours soit 60h d'ouverture hebdomadaire plus le samedi matin.

Pour l'encadrement, toujours notre équipe de bénévoles qui assure une couverture pratiquement toute la journée.

- Fonctionnement et adhésions

Une demande d'adhésion stable mais avec une légère réduction de l'effectif à 399 adhérents. Effectif en léger recul pour compenser l'augmentations de la fréquentation en soirée. A noter un nombre de demandes non satisfaites en léger recul.

- Changement de salle - travaux assurés par l'association

Le déménagement a nécessité plus de 3 mois de préparation ; plan d'implantation, recherche déménageur, demandes de devis, rencontre avec les différents intervenants, avec le Comité d'Etablissement déterminer les travaux pris en charge et j'en passe.

- ✓ Pour le déménageur le CE devait voir avec leur prestataire habituel qui après visite de la salle a refusé l'offre.

Nous avons donc pris le relais demandant à Géodis, qui assure les livraisons du matériel Technogym, a également refusé.

Nous avons donc fait appel à Technogym afin d'intervenir auprès de Géodis qui finalement a accepté, dans un premier temps en passant par Technogym pour une prestation de 9883,20 €, ensuite en traitant directement avec nous pour une facture de 8019,25 €, ouf le déménagement aller pouvoir se faire à partir du 16 mars.

- ✓ Le déménagement a été suivit par la livraison des nouvelles machines Technogym pour un montant de 47 583,55 € + 5036,40 € soit 52 621,95 € plus quelques équipements divers avec d'autres fournisseurs nous totalisons **55 180.25 pour l'équipement en machines.**

- ✓ Quelques travaux préalables au déménagement :

- Démontage des miroirs de l'ancienne salle, pose d'une partie dans la nouvelle avec complément par des neufs, **coût de l'opération 9883,20 €.**

Offert l'installation dans les sanitaires, couloir et vestiaires des miroirs récupérés de l'ancienne salle.

- Quelques équipements divers, armoires, la sono, etc.,

Avec les équipements de musculation et équipements divers, le montant de la **Facture s'élève à 68 222, 69 €**

- En y ajoutant les Peintures de propreté du mur de gauche en entrant dans la salle et du bureau pour 1116 € plus le revêtement du sol du bureau 836,64 €.

# Haltérophilie Musculation Helico

La facture du déménagement de 8019,25 € et divers autres dépenses, le montant **total des factures relatif au déménagement s'élève à 80 058,58 €**

- Travaux Pris en charge de par le Comité d'établissement

Le C.E. a pris en charge plusieurs taches lors de notre déménagement :

- ✓ L'installation du revêtement de sol de protection du plancher bois existant
- ✓ Le plateau pour travail avec charges libres de 14 m X 3,50 m
- ✓ Le plateau pour recevoir les appareils à chargement à disques de 14 m X 4,50 m
- ✓ Peinture du mur du fond face aux cardios
- ✓ Installation des prises électrique pour le branchement des cardios
- ✓ Le transfert d'équipements divers de l'ancienne salle :
  - La banderole, le moniteur mural
  - Les sèche mains, sèche cheveux, fontaine d'eau fraiche
  - Les câblages, téléphones, internet, câble Sono

Le Comité d'établissement ne nous a pas communiqué le montant des travaux réalisés.

- Discipline générale

Pour l'hygiène, je renouvelle la nécessité de nettoyer entièrement les cardios après utilisation, prendre un grand bout d'essuie-tout et le pulvérisateur.

La serviette de grande dimension doit recouvrir entièrement les appareils utilisés.

- Formation

Valérie ALLUIS et Antoine BAUD ont obtenu le diplôme d'initiateur, discipline musculation. Suite au stage de formation qu'ils ont suivi début 2016.

## Remerciements.

Je remercie une nouvelle fois tous les présents à cette Assemblée.

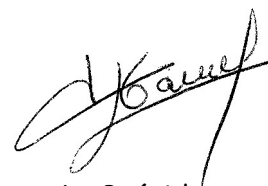
Il faut savoir que l'Assemblée Générale est obligatoire et pour qu'elle puisse valablement délibérer, le quorum de 25% doit être atteint conformément à nos statuts.

Je remercie les dirigeants (tous bénévoles) et tous ceux qui contribuent à la bonne gestion de l'association et au bon fonctionnement de la salle toute l'année.

Je remercie Comité d'Etablissement pour l'attribution de notre nouvelle salle et les travaux réalisés pour l'aménagement, dont je viens de faire l'énumération.

Je remercie Lionel LUSSO, responsable du Complexe Sportif, toujours présent lorsque nous avons besoin de ses services.

Merci de votre attention et bonne saison sportive à tous.



Le Président  
Pierre MARRA